

Société de Volcanologie Genève

Case postale 298

CH-1225 CHENE-BOURG

CCP 12-16235-6



REUNION MENSUELLE

Notre prochaine réunion mensuelle aura lieu comme de coutume le deuxième lundi du mois, soit le **13 avril 1992**, à **20h30**, à la maison de Quartier de St Jean (39-41, rue de St Jean, GE). Elle aura pour thème:

SPECIALE ERUPTION ETNA II

En ce début d'avril, l'éruption latérale de l'Etna se poursuit, avec plusieurs bras actifs dans le Val di Calanna, dont certains ont atteint le barrage de terre fermant la sortie de ce vallon. Comme nous vous l'avions annoncé dans la circulaire du mois passé, la séance mensuelle prochaine, sera un peu différente des autres. Nous vous proposerons de choisir la **plus belle....photo de l'éruption de l'Etna de 91-92**. Pour ce faire, nous vous invitons à venir nous présenter au maximum 3 tirages (format: 18/25), sur papier, de vos meilleures vues de cette éruption.

Par ailleurs, si vous avez eu la chance de vous rendre récemment sur l'Etna, en mars par exemple vous pouvez également venir nous montrer une sélection de vos diapos. Comme d'habitude, c'est de votre participation que dépend la réussite de cette soirée, **d'avance merci**.

VOLCANS INFORMATIONS VOLCANS INFORMATIONS VOLCANS

******Conférence**

Malheureusement pour des raisons indépendantes de notre volonté la conférence prévue pour le 10 avril ne pourra avoir lieu. Nous espérons pouvoir l'organiser au début de mai.

****** Bibliothèque SVG**

C'est avec plaisir que nous vous signalons que, dès à présent, vous pouvez emprunter des livres sur les volcans à l'adresse suivante: Géodécouverte, 65 rue de Lausanne, 7ème étage, horaire de bureau.

En plus des livres, les cassettes vidéo de la SVG, y seront disponibles. Par la suite, si le système fonctionne bien, des cartes seront également à votre disposition pour consultation.

Il est bien clair que ce système de prêt est basé sur la confiance et sur la discipline de chacun à remettre en place les ouvrages empruntés. Comme vous le savez nos moyens sont très limités et nous ne pourrions remplacer le matériel qui disparaîtrait. Nous vous demandons donc de remplir pour chaque livre emprunté un bulletin de prêt.